

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est

**Formations
du 1^{er} au 3^e cycle**

L'Ensa Paris-Est, l'école d'architecture de la ville et des territoires, est l'une des 21 écoles d'architecture françaises publiques d'enseignement supérieur relevant du ministère de la Culture. Implantée au cœur du campus universitaire de la Cité Descartes à Champs-sur-Marne, elle se situe dans un environnement porteur des problématiques urbaines contemporaines. Basée sur une conception de l'acte de bâtir en harmonie avec la compréhension des territoires et leurs usages, sa pédagogie considère l'architecture comme relevant prioritairement de l'étude du milieu dans lequel elle s'implante et qu'elle transforme.

L'Ensa Paris-Est veille à ce que ses étudiants prennent conscience d'un monde en perpétuelle évolution et s'attache à nourrir leur réflexion sur la diversité des pratiques architecturales d'aujourd'hui.

Cursus avec les options et doubles diplômes possibles

Licence

1^{re} année

cours optionnels d'ingénierie
du bâtiment [D]

2^e année

3^e année

apprentissage* [E]
mobilité* [D]
architecte-paysagiste* [E]

Master

4^e année

temps plein* [D]
apprentissage* [E]
mobilité* [D]
structure & architecture*
(architecte-ingénieur) [E]

5^e année

double diplôme d'architecte
franco-chilien* [D]

Et après

doctorat en architecture
habilitation à la maîtrise d'œuvre
postmaster Architecture des limites
planétaires
dsa architecte urbaniste
poursuite du cursus architecte-ingénieur

* candidature à N-1 [E] sur dossier et entretien [D] sur dossier

1^{er} cycle | licence | 3 ans

Objectifs

- acquérir les bases d'une culture architecturale, de la compréhension et de la pratique du projet architectural par la connaissance et expérimentation de concepts et outils fondamentaux au travers de champs pédagogiques complémentaires, découvrir et observer les pratiques du métier d'architecte.

Organisation

- 2200 heures d'enseignement encadré ;
- 50 % du temps d'enseignement consacré au projet d'architecture et 50 % dédié aux autres enseignements (outils de projet, anglais, croquis, histoire de l'art, histoire de la construction et des techniques, etc) ;
- quatre champs de matières fondamentales : territoire, histoire et théorie, cultures constructives, représentation ;
- deux périodes de stage obligatoires;
- 180 ects à valider pour l'obtention du diplôme.

Admission

L1

Peuvent déposer un dossier de candidature pour la 1^{re} année, selon la procédure correspondante à chaque situation, les candidats titulaires ou en cours de préparation :

- du baccalauréat français (toutes spécialités) ou européen ;
- d'une attestation de succès à un diplôme d'accès aux études universitaires ;
- d'un titre français ou étranger admis en équivalence du baccalauréat ;

L2 et L3 temps plein

Peuvent déposer un dossier de candidature pour la 2^e ou 3^e année, les candidats relevant :

- de la procédure de validation des acquis et de l'expérience professionnelle selon les calendriers et critères fixés par la commission de validation des acquis ;
- de la procédure de Demande d'Admission Préalable (dossiers bleu ou jaune) ;
- de la procédure de transfert entre ENSA

L'admission se fait sur dossier et/ou entretien.

Diplôme

Diplôme d'études en architecture (DEEA), conférant le grade de licence.

Et après

Le DEEA permet d'entrer en master ou d'exercer en tant que dessinateur-projeteur au sein d'une agence d'architecture, d'urbanisme ou d'un bureau d'études.

1^{er} cycle | licence | 3 ans

3^e année en apprentissage

À partir de la 3^e année, les étudiants peuvent candidater pour poursuivre leur formation en alternance.

Objectifs complémentaires

- mettre en pratique les enseignements de la formation ;
- découvrir et comprendre le fonctionnement du monde professionnel ;
- développer des compétences professionnelles ;
- comprendre les responsabilités et le rôle de l'architecte ;
- développer son autonomie et sa capacité à travailler en équipe ;
- faire le lien entre théorie, projet et pratique professionnelle.

Organisation

- deux jours à l'école d'architecture ;
- trois jours en entreprise ;
- des moments de formation dédiés et des cours communs avec la promotion à temps plein ;
- un suivi individuel d'un maître d'apprentissage et d'un tuteur académique désigné par l'école.

Admission

Peuvent déposer un dossier de candidature pour la 3^e année en apprentissage, les candidats relevant :

- de la procédure interne à l'Ensa Paris-Est (étudiants inscrits en 2^e année du DEEA) ;
- de la procédure de validation des acquis et de l'expérience professionnelle selon les calendriers et critères fixés par la commission de validation des acquis ;
- de la procédure de transfert entre ENSA.

L'admission se fait sur dossier et/ou entretien.

Le nombre de places est limité.

Diplôme

Le diplôme obtenu est identique, que la formation ait été suivie ou non en apprentissage. Il s'agit donc du diplôme d'études en architecture (DEEA), conférant le grade de licence.

Et après

La formation en apprentissage peut se poursuivre en master ; la sélection s'effectue sur dossier et entretien.

2^e cycle | master | 2 ans

Objectifs

- acquérir une pensée critique par rapport aux problématiques propres à l'architecture ;
- concevoir un projet architectural de manière autonome par l'approfondissement de ses concepts, méthodes et savoirs fondamentaux ;
- comprendre les processus d'édification dans leurs rapports à divers contextes et échelles, en référence aux usages, aux techniques et aux temporalités ;
- préparer aux différents modes d'exercice et domaines professionnels de l'architecture et à la recherche architecturale.

Organisation

- Quatre filières d'approfondissement sont proposées au choix :

- Architecture & Experience (dirigée par Éric Lapierre)
- Fragments (dirigée par Ido Avissar)
- éléments, structure & architecture (dirigée par Léonard Lassagne)
- Transformation (dirigée par Paul Landauer)

Cette offre pédagogique, volontairement diversifiée, est complétée par un ensemble de cours obligatoires et de cours optionnels choisis par les étudiants, soit au sein de l'école, soit dans l'un des établissements partenaires (École des Ponts ParisTech, École d'urbanisme de Paris, composantes de l'Université Gustave Eiffel et autres Ensa).

- Le stage obligatoire de formation pratique permet de donner aux étudiants des savoirs et savoir-faire complémentaires à l'enseignement dispensé.
- La maîtrise d'une langue étrangère est obligatoire pour l'obtention du diplôme d'État d'architecte (certificat exigé).
- 120 ects à valider pour l'obtention du diplôme.

Nos spécificités

- Les enseignements de la filière de master « Architecture & Experience », projet et séminaire, sont dispensés en anglais afin de permettre aux étudiants d'acquérir de l'aisance dans une langue qu'ils devront utiliser tout au long de leur carrière professionnelle.
- Une formation spécifique de deux ans, « Structure et architecture » coproduite avec l'École des Ponts ParisTech, est proposée à partir de la 4^e année aux étudiants de la filière de master « éléments, structure & architecture » intéressés par le bi-cursus architecte-ingénieur ;

- Un double diplôme d'architecte-paysagiste, en partenariat avec l'École de la nature et du paysage INSA Centre Val de Loire, est ouvert en 2^e année à un petit groupe de trois à quatre étudiants par établissement, garantissant l'effet de promotion car ils auront un parcours conjoint tout au long du cursus au cours des sept années de leur formation ;
- Un double diplôme d'architecte franco-chilien, en partenariat avec l'Université Diego Portalès et d'une durée de six semestres est accessible aux étudiants souhaitant se former aux contraintes du parasismique et/ou exercer au Chili.

Admission

Peuvent déposer un dossier de candidature pour la 4^e année temps plein (sous réserve d'être titulaire ou en cours d'obtention d'un DEEA ou équivalent européen), les candidats relevant :

- de la procédure interne à l'Ensa Paris-Est (étudiants inscrits en 3^e année du DEEA et césure Master) ;
- de la procédure de validation des acquis et de l'expérience professionnelle selon les calendriers et critères fixés par la commission de validation des acquis ;
- de la procédure de transfert entre ENSA.

L'admission se fait sur dossier et/ou entretien.

Diplôme

Les quatrième et cinquième années d'études en école d'architecture conduisent au diplôme d'État d'architecte (DEA), conférant le grade de master.

Et après

Le diplôme d'État d'architecte permet d'entrer dans la vie active : agence d'architecture, d'urbanisme, maître d'ouvrage... Il peut également conduire vers :

- le doctorat en architecture ;
- l'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre ;
- le DSA architecte urbaniste ;
- le post-master Architecture des limites planétaires.

2^e cycle | master en apprentissage

Après la licence en apprentissage ou à partir du master, les étudiants peuvent choisir de poursuivre leur formation en alternance.

Objectifs complémentaires

- approfondir et mobiliser les compétences acquises en formation ;
- développer une capacité de conception et de conduite de projet ;
- acquérir une autonomie professionnelle progressive ;
- maîtriser les méthodes et outils de la pratique professionnelle ;
- confronter les enseignements aux réalités professionnelles
- comprendre l'ensemble des acteurs et processus de production du projet ;
- développer une posture professionnelle ;
- préparer l'insertion professionnelle et la poursuite du parcours.

Organisation

- deux jours à l'École d'architecture ;
- trois jours en entreprise ;
- des moments de formation dédiés et des cours communs avec la promotion ;
- un suivi individuel d'un maître d'apprentissage et d'un tuteur académique désigné par l'école.

Admission

Peuvent déposer un dossier de candidature pour la 4^e année en apprentissage (sous réserve d'être titulaire ou en cours d'obtention d'un DEEA ou équivalent européen), les candidats relevant :

- de la procédure interne à l'Ensa Paris-Est (étudiants inscrits en 3^e année du DEEA et césure Master) ;
- de la procédure de validation des acquis et de l'expérience professionnelle selon les calendriers et critères fixés par la commission de validation des acquis ;
- de la procédure de transfert entre ENSA.

L'admission se fait sur dossier et/ou entretien.

Le nombre de places est limité.

Diplôme

Diplôme d'État d'architecte (DEA), conférant le grade de master.

Et après

Le DEA permet d'entrer dans la vie active : agence d'architecture, d'urbanisme, de paysage, maîtrise d'ouvrage... Il peut également conduire vers :

- le doctorat en architecture ;
- l'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre ;
- le DSA architecte urbaniste ;
- le post-master Architecture des limites planétaires.



3^e cycle | post-master Architecture des limites planétaires | 1 an

Présentation et spécificités

Le post-master Architecture des limites planétaires permet :

- d'approfondir des savoirs et des compétences nécessaires à la conception d'une architecture respectueuses des limites planétaires à travers un programme interdisciplinaire qui croise sciences de l'ingénieur, sciences du vivant et de la Terre, humanités environnementales, histoire et théorie de l'architecture ;
- d'offrir des conditions uniques pour développer une culture scientifique, un savoir technique et une pensée critique nécessaires à l'intégration des considérations écologiques dans la conception et la recherche architecturales.

Organisation

Après un mois de septembre consacré à la construction d'un socle commun de connaissances fondamentales, la formation s'organise sur deux semestres d'enseignement (soit 900 heures encadrées) suivis d'une période de mise en situation professionnelle de quatre mois (de juin à septembre). Au fil de ces deux semestres, une équipe pédagogique plurielle, constituée de praticiens et de chercheurs reconnus, vient partager chaque semaine ses savoirs et engager les discussions autour de cinq principaux thèmes d'enseignement :

- la thermodynamique des édifices ;
- les savoirs et pratiques de la réparation ;
- les filières de production et l'écologie territoriale ;
- l'architecture et ses écosystèmes ;
- les humanités environnementales.

Admission

Ouvert aux architectes et aux ingénieurs français ou étrangers diplômés. La sélection se fait sur la base d'une lettre de motivation, d'un CV, d'un dossier de travaux et d'un entretien.

3^e cycle | post-master DSA architecte urbaniste | 18 mois

Présentation et spécificités

Le DSA architecte urbaniste permet :

- de maîtriser la conception et la gestion de projets urbains complexes aux différentes échelles territoriales, du point de vue de l'architecte et/ou du paysagiste ainsi que les outils complexes et techniques propres aux savoir-faire urbanistiques et à leur mise en œuvre ;
- d'être capable d'inscrire un projet dans un processus de coproduction de l'espace avec les différents acteurs de l'urbanisme et de prendre en compte les enjeux techniques, culturels, sociaux et économiques des projets d'urbanisme et de paysage tant dans leurs fondements scientifiques que dans leur mise en œuvre pratique.

Organisation

Les deux premiers semestres de la formation s'organisent essentiellement autour de l'atelier de projet urbain et territorial. Il s'accompagne d'un enseignement sur l'argumentation, l'écriture et la communication visuelle et d'une semaine thématique par mois (apprendre des situations construites, représentation et communication du projet urbain, concevoir et dessiner les infrastructures, histoire et devenir des territoires habités, paysage, territoire, environnement : un état des lieux théoriques, économie urbaine, écologie urbaine, actualités et procédures du projet urbain). Puis en deuxième année, les étudiants réalisent une mise en situation professionnelle qui peut-être mutualisée avec celle de l'HMONP.

Admission

Ouvert aux architectes et aux paysagistes français ou étrangers diplômés. La sélection se fait sur la base d'un dossier de travaux et éventuellement d'un entretien.

3^e cycle | Doctorat

Présentation et spécificités

La formation doctorale est une formation à et par la recherche et une expérience professionnelle de recherche. Elle conduit à la production de connaissances nouvelles et comprend un travail personnel de recherche réalisé par le doctorant. Elle est complétée par des formations complémentaires validées par l'école doctorale de rattachement de l'unité (dans le cas de l'OCS, laboratoire de l'école, il s'agit de l'École doctorale 528 Ville, Transports et Territoires). La formation doctorale porte sur des travaux d'intérêt scientifique, économique, social, technologique ou culturel. Elle est sanctionnée par la délivrance du diplôme national de doctorat.

Ce diplôme, délivré par un établissement public d'enseignement supérieur accrédité, confère à son titulaire le grade et le titre de docteur. Il peut s'obtenir dans le cadre de la formation initiale et de la formation tout au long de la vie. Les compétences spécifiques acquises au cours de cette formation permettent d'exercer une activité professionnelle à l'issue du doctorat dans tous les domaines d'activités, dans le secteur public aussi bien que privé. Durant la préparation de sa thèse, le doctorant est pleinement intégré au laboratoire de recherche auquel appartient son directeur de thèse (HDR). Il peut effectuer sa recherche également en cotutelle, ou en co-encadrement, et dans ce cas, le doctorant sera intégré aux laboratoires de ses différents directeurs, mais dépendra du rattachement institutionnel du HDR principal.

Admission (règles applicables uniquement dans le cas d'une demande formulée auprès de l'OCS)

Les candidats à l'inscription en doctorat doivent être titulaires d'un diplôme de master ou d'un équivalent et doivent de préférence avoir suivi une formation à la recherche.

Les thèses de doctorat préparées à l'OCS ont vocation à nourrir ses axes de recherche tout en explorant des voies de réflexion nouvelles. Après avoir identifié et préparé un sujet en lien avec les axes de recherche de l'unité, les candidats doivent prendre contact avec l'un des trois enseignants-chercheurs HDR susceptibles de diriger leur thèse : [Paul Landauer](#), [Sébastien Marot](#) et [Anna Rosellini](#).

Les encadrements de thèse peuvent également faire l'objet d'un co-encadrement avec un directeur de thèse d'un laboratoire partenaire.

Afin de s'inscrire en doctorat, deux autres étapes sont à compléter pouvant prendre plusieurs mois et nécessitent donc au futur doctorant d'anticiper ses démarches : la recherche d'un financement et l'admission au concours doctoral de l'ED VTT.

Les candidats finalisent alors leur projet de thèse et mettent en place un plan de financement (candidature à un contrat doctoral, bourses et mécénats doctoraux, convention industrielle de formation par la recherche, etc.).

Ces campagnes s'effectuent généralement entre janvier et juin pour un financement de thèse débutant généralement l'année universitaire suivante (sauf CIFRE). Le dossier du candidat est ensuite déposé pour être présenté devant la commission des thèses de l'École doctorale VTT. Si le dossier est accepté, l'inscription en première année de doctorat a lieu à l'automne.

Dans le cas de doctorat en formation tout au long de la vie (VAE, thèse sur travaux), les candidats sont invités à prendre contact avec l'un des deux HDR de l'unité avant d'entamer toute démarche, pour étudier les projets et les calendriers de démarche administrative.

Habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre

| 1 an

Objectifs

- approfondir ou actualiser les connaissances des architectes diplômées d'État (ADE) dans les domaines des responsabilités professionnelles du maître d'œuvre, de l'économie du projet, des réglementations, des normes constructives, des usages...
- permettre à ses titulaires d'endosser les responsabilités professionnelles prévues aux articles 3 et 10 de la loi du 3 janvier 1977.

Spécificités

- Cinq sessions thématiques :
 - organisation et gestion de l'agence ;
 - responsabilité de l'architecte ;
 - normes et réglementations : contexte et matières à innover ;
 - maîtrise d'ouvrage architecturale et urbaine : économie du projet, le jeu des acteurs ;
 - chantier : enjeu, organisation, pilotage, répartition des rôles.
- Ateliers organisés au sein de chaque session sous forme de tables rondes, travaux pratiques, études de cas...
- Accent sur la nécessité de découvrir la réalité du chantier à des échelles et à des niveaux d'avancement différents.

Organisation

- 150 heures de formation ;
- six mois équivalent temps plein dans le secteur de la maîtrise d'œuvre architecturale et urbaine encadrée par un tuteur inscrit à l'Ordre des architectes ;
- production écrite d'un mémoire ;
- une soutenance orale devant le jury ;
- 60 ects à valider pour l'obtention de l'habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre.

Admission

Accessible soit de plein droit pour les (ADE) ou équivalent ou justifiant d'un diplôme étranger ayant fait l'objet d'une reconnaissance par le ministère de la Culture, soit via la procédure de validation des acquis (VA). L'HMONP est également ouverte à la formation professionnelle continue (le candidat doit être salarié avant l'inscription).



Cursus en partenariat avec d'autres établissements d'enseignement supérieur

Cours optionnels d'ingénierie du bâtiment en partenariat avec le CNAM niveau Licence

Depuis la rentrée de l'année universitaire 2023-2024, l'Ensa Paris-Est permet à ses étudiants du cycle licence de suivre des cours d'ingénierie du bâtiment dispensés par le Conservatoire national des arts et métiers.

L'école souhaite ainsi permettre à ses élèves de renforcer leur culture scientifique et technique dans le cadre du cycle licence à l'école d'architecture.

Organisation

En parallèle du cycle Licence en architecture, les étudiants peuvent suivre des modules de la Licence génie civil pendant leurs trois années de Licence à l'école d'architecture, les enseignements du Cnam étant uniquement dispensés à distance. Les étudiants sélectionnés sont accompagnés jusqu'à l'examen final du Cnam par un enseignant. Ils sont dispensés dans le cursus architecture d'un enseignement équivalent à 2 Ects chaque année.

Admission

Peuvent déposer un dossier de candidature pour l'option Génie Civil (ingénierie du bâtiment), les candidats relevant de la procédure interne à l'Ensa Paris-Est (étudiants inscrits en 1^{re} année).

Une quinzaine de places sont proposées chaque année.

Diplôme

Après validation des enseignements dispensés par le CNAM et sous réserve de valider leur licence à l'école d'architecture, les étudiants qui le souhaitent pourront intégrer la licence 3 du CNAM (en parallèle ou après leurs études d'architecture) et obtenir la licence de Génie Civil proposée en validant l'intégralité des enseignements correspondants.

Formation Structure & Architecture en partenariat avec l'ENPC

niveau master

L'Ensa Paris-Est et l'École nationale des ponts & chaussées (ENPC) entretiennent des relations depuis plusieurs années (échanges de cours, enseignements coproduits, ateliers design etc.). À partir de 1999, un double cursus mêlant ingénierie et architecture a été mis en place suivi en 2006, d'une formation intitulée Structure & Architecture. Elle permet aux étudiants des deux écoles d'approfondir l'interface entre architecture et ingénierie. Pour les étudiants architectes, elle offre la possibilité de s'initier au calcul des structures et des matériaux pour des cas simples.

Organisation

Les élèves architectes suivent un programme adapté qui s'étend sur les trois semestres de master (S7, S8 et S9), mêlant des enseignements communs aux deux écoles. Ils sont dispensés d'un certain nombre d'enseignements dans la mesure où leur programme de formation intègre des cours et séminaires spécifiques de l'ENPC dont l'objectif est de les initier, les sensibiliser et les former aux aspects techniques des structures. Cette formation *ad hoc* est étayée par une remise à niveau en mathématiques et en mécanique assurée exclusivement pour les étudiants architectes à l'ENPC.

Admission

Peuvent déposer un dossier de candidature pour le cursus Structure & Architecture (sous réserve d'avoir effectué un baccalauréat avec options scientifiques, d'être titulaire ou en cours d'obtention d'un DEEA ou équivalent européen et d'être primo-accédant au Master), les candidats relevant :

- de la procédure interne à l'Ensa Paris-Est (étudiants inscrits en 3^e année du DEEA et césure Master) ;
- de la procédure interne à l'ENPC ;
- de la procédure de validation des acquis et de l'expérience professionnelle selon les calendriers et critères fixés par la commission de validation des acquis ;
- de la procédure de transfert entre ENSA.

L'admission se fait sur dossier et/ou entretien.

Le nombre de places est limité.

Certification

Le certificat obtenu à l'issue des deux années de master en double cursus n'est pas un double diplôme. Cosigné par l'ENPC et l'Ensa Paris-Est, il reconnaît le suivi et l'obtention des matières définies dans le programme commun des deux écoles et permet aux architectes diplômés d'État qui en sont titulaires, s'ils le souhaitent et après sélection, de poursuivre leurs études à l'ENPC en vue d'y préparer le diplôme d'ingénieur.

Les doubles diplômes en partenariat avec d'autres établissements d'enseignement supérieur

Double diplôme d'architecte paysagiste avec l'École nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois | 7 ans

Objectifs

- acquérir une pensée critique par rapport aux problématiques propres à l'architecture et au paysage ;
- concevoir un projet architectural et un projet de paysage de manière autonome par l'approfondissement des concepts, méthodes et savoirs fondamentaux des deux disciplines ;
- comprendre les processus d'édification dans leurs rapports à divers contextes et échelles, en référence aux usages, aux techniques et aux temporalités ;
- acquérir les connaissances et comprendre les savoir-faire nécessaires à la mise en œuvre du végétal et à l'aménagement de l'espace public.

Organisation

- une formation en alternance dans les deux écoles dès la 3^e année d'études ;
- un parcours coconstruit par les deux établissements pour permettre l'acquisition des savoirs fondamentaux des deux disciplines ;
- une intégration possible dans la filière d'approfondissement de master choisie par l'étudiant :
 - Architecture & Experience (dirigée par Éric Lapierre)
 - Fragments (dirigée par Ido Avissar)
 - éléments, structure & architecture (dirigée par Léonard Lassagne)
 - Transformation (dirigée par Paul Landauer)
- des stages obligatoires tout au long du cursus, dans les métiers de l'architecture et du paysage.

Admission

Peuvent déposer un dossier de candidature pour le double diplôme d'architecte-paysagiste, les candidats relevant :

- de la procédure interne à l'Ensa Paris-Est (étudiants inscrits en 2^e année du DEEA) ;
- de la procédure interne à l'ENP INSA de Blois (étudiants inscrits en CPEP 2).

L'admission se fait sur dossier et entretien.

Le nombre de places est limité.

Diplôme

Deux diplômes sont délivrés aux étudiants ayant validé l'intégralité des enseignements du double cursus :

- le diplôme d'État d'architecte (DEA), conférant le grade de master ;
- le diplôme d'État de paysagiste (DEP), conférant le grade de master.

Et après

Le diplôme d'État d'architecte et le diplôme d'État de paysagiste permettent d'entrer dans la vie active : agence d'architecture, de paysage, d'urbanisme, maître d'ouvrage...

Ils peuvent également conduire vers :

- le doctorat en architecture ;
- l'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre ;
- le DSA architecte urbaniste
- le post-master Architecture des limites planétaires.

Double diplôme d'architecte franco-chilien avec l'Université Diego Portales

Présentation

Les étudiants des deux pays qui s'engagent dans ce double diplôme bénéficient des méthodes pédagogiques spécifiques de chaque établissement, d'une immersion complète dans le pays d'accueil et d'un accompagnement dans l'acquisition de la langue du pays partenaire. Depuis la rentrée 2019-2020, quatre places (deux par école) sont ouvertes aux candidatures pour les étudiants en master 2.

L'enseignement chilien offre aux étudiants français une formation complémentaire dans le domaine de la construction parasismique, spécialisation indispensable pour pouvoir travailler au Chili.

Les étudiants chiliens pourront intégrer l'une des quatre filières d'approfondissement de master (Architecture & Experience, Fragments, éléments, structure & architecture et Transformation), qui interrogent l'architecture à travers des problématiques différentes : réflexion théorique, rapport à la métropole et au territoire, matérialité, et réemploi du bâti etc. La richesse de cette offre pédagogique permet aux étudiants de façonner leurs parcours universitaires en fonction de leurs questionnements et de leurs aspirations professionnelles.

Organisation

Ce double diplôme se déroule sur six semestres.

Les candidats retenus par l'école effectuent les trois premiers semestres en France puis les deux suivants au Chili où ils passent le diplôme chilien. Ils reviennent pour un dernier semestre à l'école en vue de l'obtention du diplôme d'État d'architecte.

Les étudiants chiliens quant à eux sont accueillis à l'école pour trois semestres à l'issue desquels ils présentent le diplôme d'État d'architecte. Leur cursus se conclut au Chili pour l'obtention du *Título Profesional de Arquitecto* chilien.

Admission

Peuvent déposer un dossier de candidature pour le double diplôme d'architecte franco-chilien, les candidats relevant :

- de la procédure interne à l'Ensa Paris-Est (étudiants inscrits en 5^e année du DEA) ;
- de la procédure interne à l'université Diego Portales (étudiants inscrits en 5^e année du *Título Profesional de Arquitecto*).

L'admission se fait sur dossier et entretien.

Le nombre de places est limité.

École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est

**Ministère de la Culture
Établissement fondateur
de l'Université Gustave Eiffel**

12 av. Blaise-Pascal
77420 Champs-sur-Marne
paris-est.archi.fr
@ensaparisest